

LA CROIX

Le gouvernement revoit son calendrier fiscal

Par **Mathieu Castagnet**, le 11/7/2017 à 06h00

Les annonces pas toujours concordantes en matière de baisses d'impôts ont jeté le trouble sur les intentions du gouvernement.

Enfin, Matignon a confirmé lundi que la première phase de la baisse de la taxe d'habitation et la réforme de l'ISF interviendront dès l'année prochaine.



Oui, non, peut-être, pas tout de suite... Et finalement oui. En assurant hier qu'il commencerait bel et bien à mettre en œuvre dès 2018 les mesures phares du programme fiscal d'Emmanuel Macron, le gouvernement a tenté de dissiper le flou persistant qu'il avait lui-même contribué à créer.

Au départ, la feuille de route semblait toute tracée tant le candidat Macron s'était engagé sur plusieurs mesures de diminution des prélèvements obligatoires afin de créer un « choc de confiance ». Pour ce qui concerne la baisse des cotisations sociales financée par une hausse de la CSG, les choses sont acquises depuis la semaine dernière : cela sera fait dès le 1^{er} janvier 2018. En revanche, le gouvernement a un temps flotté à propos du calendrier de deux autres engagements présidentiels majeurs : la suppression de la taxe d'habitation promise pour 80 % des ménages et l'allègement de l'ISF par son recentrage sur l'immobilier.

La semaine dernière, le premier ministre avait clairement laissé entendre que ces deux mesures attendraient des jours meilleurs. Au lendemain d'un audit alarmiste de la Cour des comptes, Édouard Philippe avait précisé que la réforme de l'ISF, qui coûte au minimum 2 milliards d'euros, serait votée cette année mais appliquée seulement en 2018. Quant à la

suppression de la taxe d'habitation, qui représente in fine autour de 10 milliards d'euros, elle devait être achevée non plus dès 2020 mais seulement à la fin du quinquennat.

Ces reports pas vraiment assumés avaient nourri les critiques de l'opposition mais aussi des interrogations dans l'opinion. Aussitôt interrogés par OpinionWay, 56 % des Français estimaient que la mise « en œuvre des baisses d'impôts promises dès 2018 » devait rester prioritaire par rapport au respect des objectifs de déficit. Seuls 40 % affichant un avis opposé (1).

« François Hollande a payé cher sa politique fiscale chaotique. L'actuel gouvernement serait bien inspiré de ne pas donner l'impression de naviguer à vue sur un sujet aussi sensible », avertit Frédéric Douet, professeur de droit fiscal à l'université de Rouen. En confirmant lundi que la réforme de l'ISF et celle de la taxe d'habitation devraient bien être au rendez-vous de 2018, l'exécutif espère donc éviter une nouvelle flambée de « ras-le-bol fiscal ».

Repousser la réforme de la taxe d'habitation était en effet délicat à assumer, tant Emmanuel Macron avait lui-même fait de cette mesure la contrepartie de la hausse de CSG pesant sur les retraités. Quant à l'idée de procéder à l'allègement de l'ISF tout en différant la baisse de la taxe d'habitation, elle était évidemment politiquement intenable. Voilà pourquoi Matignon s'est résolu hier à « accélérer les baisses d'impôts et de charges dès 2018 ».

Si le nouveau tempo est acté, beaucoup demeure encore à préciser. « Il est impossible de dire si cela va permettre de compenser la hausse de la CSG car on ne connaît ni l'ampleur ni les modalités retenues pour cette première année. Il pourrait y avoir des centaines de milliers ou des millions de retraités pénalisés », dénonce Valérie Rabault, députée PS et ancienne rapporteuse générale du budget à l'Assemblée. De même, les compensations promises aux collectivités ne sont pas encore clairement exposées.

Respecter la feuille de route du chef de l'État sans renier les engagements européens de la France annonce un été compliqué à Bercy. En effet, Édouard Philippe avait déjà assuré ce week-end que les impôts diminueraient de 7 milliards d'euros en 2018. Mais cette somme représente en fait des baisses votées par l'ancienne majorité.

« Dans le programme de stabilité, la baisse des prélèvements de 6,6 milliards d'euros correspond à des mesures déjà adoptées, notamment la hausse du CICE et l'extension du crédit d'impôt pour l'emploi à domicile », rappelle François Ecalte, ancien de la Cour des comptes, créateur du site Internet Fipeco. Autrement dit, les nouvelles baisses confirmées hier devront trouver des financements supplémentaires.

Finalement, calcule François Ecalte, « c'est environ 20 milliards d'euros d'économies dans les dépenses en 2018 qu'il faut trouver. C'est énorme et, pour le moment, on voit mal comment le gouvernement compte s'y prendre. »

Mathieu Castagnet

(1) Sondage OpinionWay pour Tilder-LCI, les 5 et 6 juillet sur 1 003 personnes.